



Remboursement anticipé pret immobilier

Par **butor**, le **21/11/2018** à **18:03**

bonsoir
Est il intéressant financièrement de rembourser un pret immobilier , il me reste 5 ans 1/2 a rembourser (environ 27000€) et dois je prévoir des frais pour une telle operation ?
Ma banque doit elle me calculer le solde sans engagement et sans me reclamer des frais pour ce faire
merci , bonne soirée

Par **Visiteur**, le **21/11/2018** à **21:47**

Bonjour
Votre question n'a pas de réponse juridique.
Relisez le contrat de prêt pour savoir s'il est prévu une pénalité de remboursement anticipé.
Votre banque vous donnera la réponse en regardant votre tableau d'amortissement, comme vous pouvez le faire vous même.

Par **delicatess**, le **21/11/2018** à **22:39**

Bonsoir.
Il existe une réglementation pour le calcul de l'amortissement des intérêts.
La banque délivre le tableau d'amortissement, lequel vous permet d'évaluer le montant des intérêts restants dus.
Le remboursement anticipé est en général pénalisé selon les conditions souscrites.
Plus vous approchez du terme des remboursements et moins le remboursement vous apportera.
Cordialement.

Par **butor**, le **22/11/2018** à **05:59**

bonjour
Si je vous suit bien : le calcul se fait en : retirant le cumul des intérêts (des années restantes dues et des accessoires) au montant du capital restant du?
bonne journée

Par **delicatess**, le **22/11/2018 à 06:56**

Re,
Non, c'est :
Capital restant du ÷ pénalités.
L'organisme qui vous a financé doit vous indiquer la somme à rembourser pour solder.
Vous trouverez des simulateurs sur le web à la requête :
CALCULEZ VOS INDEMNITÉS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ
Cordialement,

Par **Lag0**, le **22/11/2018 à 06:59**

Bonjour,
Une chose que l'on oublie souvent lorsque l'on envisage le remboursement anticipé d'un prêt, c'est la possibilité de décéder avant son terme prévu.
En effet, si vous venez à décéder avant le remboursement du prêt, c'est l'assurance qui soldera ce prêt. Si vous le remboursez par anticipation, c'est vous qui payez. Cela fait une différence pour les héritiers...

Par **butor**, le **22/11/2018 à 16:56**

bonsoir
C'est une façon de voir les choses , pour moi c'est une manière de ne pas pénaliser le montant de ma retraite proche